

Maison de Services
 Au Public
 31 Rue de Vire
 Aunay sur Odon
 14260 Les Monts d'Aunay
 Tél. 02.31.77.57.48
 Fax. 02.31.97.44.36
 E-mail. as.dgs@pbi14.fr

ARRETE DU PRESIDENT

Le président de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom,

Vu l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales autorisant le président à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature à certains fonctionnaires ;

Vu la délibération n°20200716-3 en date du 16 juillet 2020 portant élection du président ;

Considérant que l'intérêt, la commodité et le bon fonctionnement du service implique qu'une délégation de signature soit mise en place au profit de Monsieur Christophe PETILLOT.

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Christophe PETILLOT, directeur général adjoint, est autorisé à signer, à compter de ce jour et pendant la durée du contrat le liant à Pré-Bocage Intercom, les bons de commandes concernant le fonctionnement des services de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom. Monsieur le président donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Christophe PETILLOT pour la signature de bons de commande inférieurs à 500 euros HT.

Article 2 : Le présent arrêté sera :

- ✓ Inscrit au registre des arrêtés du président ;
- ✓ Notifié à l'intéressé ;
- ✓ Transmis au représentant de l'Etat ;
- ✓ Transmis au comptable de la collectivité ;

Fait à Les Monts d'Aunay,
 Le 21 juillet 2020

Le Président
 Gérard LEGUAY

SOUS-PREFECTURE
 DE VIRE

21 JUIL. 2020